



REVALORISATION DES PENSIONS NON AU 1/2 MESURES

Les sections de retraités CGT du Boulonnais ont pris connaissance des nouvelles propositions du gouvernement en matière de revalorisation des pensions.

Ces mesures vont, une fois de plus, aggraver la perte de pouvoir d'achat de l'ensemble des retraités.

Une augmentation de 0,9 % au 1^{er} janvier 2025 pour toutes et tous, et 0,9 % au 1^{er} juillet 2025 pour celles et ceux dont la pension (base plus complémentaire) est inférieure au Smic net, accompagné d'un chèque pour compenser la sous indexation des six premiers mois de l'année.

De qui se moque-t-on ?

Ces mesures ne répondent en rien aux revendications exprimées par les retraités et ne permettent pas de compenser les pertes subies depuis des années. Aujourd'hui, la réalité est là : entre le 1^{er} janvier 2020 et le 1^{er} juillet 2024, pour une pension de base de 1 600 €, la perte cumulée s'élève à 2 618,44 €.

Les retraités ne sont en rien responsables des choix politiques et budgétaires désastreux qui ont conduit à la situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui. Ils doivent, plus que jamais, rester mobilisés !

Les sections de retraités CGT du Boulonnais les appelle à amplifier la signature de la pétition unitaire (<https://chng.it/6zJ8pdyWPM>) et à se mobiliser massivement le 3 décembre 2024 sur l'ensemble du territoire pour exiger :

- Le rattrapage de la baisse du pouvoir d'achat, avec, comme première mesure, une augmentation immédiate de 10 % ;
- Pour les petites retraites : une augmentation de 300 € du Minimum Contributif (MICO - régime général), du Minimum Garanti (MIGA - fonction publique) et de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA) ;
- L'indexation des pensions sur l'évolution du salaire moyen.

RASSEMBLEMENT
Mardi 3 décembre
2024 - 10 h
Sous-préfecture de Boulogne
(Grand Rue)

LES RETRAITÉS NE SONT PAS SEULEMENT
EN COLÈRE...

ILS VEULENT
UNE REVALORISATION
DE LEURS PENSIONS